

APLP

Association des Propriétaires des stations de La Plagne

SAISON 2010-2011

Adhésion, cartes sportives, forfaits : mode d'emploi

1 - NOUVEAUTES

Les forfaits saison sont à commander sur le site de la SAP, http://www.skipass-laplagne.com, en création comme en rechargement (la date limite de commande initialement fixée au 15/11 a été repoussée au 01/12/2010 pour l'APLP). Exceptionnellement et à titre de « dépannage », les forfaits saison (y compris pour les rechargements) peuvent être commandés sur le site de l'APLP, qui passera une commande groupée à la SAP (Voir dans ce qui suit pour les dates limites de ces commandes).

Ancien titulaire de My Par@diski-carte : Si vous possédez un badge avec photo, privilégiez le rechargement (plus rapide, sans annexes…)

Si vous souhaitez **la création d'un nouveau badge,** cochez la case ad'hoc du bon de commande et respectez les consignes ci-après :

- Adressez une photo pour chaque badge à créer. Vous pouvez nous les envoyer au format **'.jpg' par courriel à l'adresse aplp3@wanadoo.fr** (solution recommandée) ou par courrier postal sur support papier, prévoir un délai supplémentaire de 8 jours.

En commandant adhésion, carte(s) sportive(s) ou forfait(s) sur www.aplp.fr vous pouvez payer par carte bancaire ou par chèque(s) (1 ou plusieurs tireurs). Si vous payez par carte bancaire, l'APLP traitera votre commande dans les 48 heures ouvrées. Si vous choisissez le paiement par chèque, votre commande sera mise en attente jusqu'à réception du paiement et traitée dans les 48 heures ouvrées qui suivront.
A tout moment, vous pouvez suivre l'avancement de vos commandes en utilisant l'option de menu « Consulter vos commandes ».

2 - COMMANDES PAR INTERNET

(pour commandes "papier", voir paragraphe 3)

C'est l'option que nous recommandons et que nous encourageons. La remise directe de 10% sur les cartes sportives est maintenue pour ce mode de commande.
Pour la commande d'un forfait saison, tenez compte de la date butoir du 27/11/2010 (qui nous permet de respecter la date butoir de commande de forfait saison fixée par la SAP au 01/12/2010).

2.1 - Validation des données de l'Adhérent :

Identifiez-vous sur le site http://www.aplp.fr en utilisant votre nom et le code d'accès qui vous est indiqué sur le formulaire d'adhésion joint (c'est le même code que celui de l'année passée).
Dans « ACCES ADHERENT-DONNEES PERSONNELLES » :
1. Contrôlez / Modifiez / Validez « votre fiche propriétaire». **(pensez à contrôler votre adresse courriel)**
2. Contrôlez/ Modifiez/Validez votre fiche « vos ayants-droit ». Veillez à l'exactitude des dates de naissance, elles seront utilisées d'une manière automatique pour déterminer le tarif de vos forfaits.
3. Contrôlez/Modifiez/Validez « votre fiche appartement(s) ».

2.2- Composez votre panier

Dans « ACCES ADHERENT-GERER VOS COMMANDES » :
1. Utilisez l'option «Commande cartes sportives » pour commander votre adhésion et sélectionner les ayants-droit pour lesquels vous demandez des cartes sportives
2. Utilisez l'option « Commandez vos forfaits à l'APLP (…) » pour commander vos forfaits.
Cette option est obligatoire pour les forfaits journées week-end.

Forfaits édités par l'APLP :

Forfaits « journée Week-End » (vendredi, samedi, dimanche et lundi).

Forfaits édités par la SAP et envoyés par l'APLP

Forfaits saison :

Le premier jour de ski est fixé par défaut au 11/12/2010 (jour d'ouverture de la station), l'âge pris en compte est celui à cette date.
- Sélectionner PKI ou PLI de la colonne « DOMAINE »
- Sélectionner de préférence l'option de « rechargement »
- « ENREGISTRER» votre demande

Quelque soit le type de forfait demandé, prenez en compte un délai suffisant pour le traitement et l'expédition du titre. La préparation des forfaits ne peut démarrer qu'après réception du paiement et des photos (lorsqu'elles sont demandées). A réception du paiement, il faut compter un délai de 48 heures ouvrées (délai APLP) pour l'expédition des forfaits journées et un délai de 15 jours (délai SAP) pour le traitement et l'acheminement d'un forfait saison.

2.3- Effectuez le règlement de votre commande

Sélectionnez l'option « Validez/Payer votre commande» du menu « ACCES ADHERENT »
Après avoir défini, si besoin, une adresse de livraison différente de votre adresse adhérent, choisissez votre mode de paiement (carte bancaire ou chèque), et procédez au paiement en complétant les écrans affichés . Si vous choisissez le paiement par chèque, vous pouvez utiliser plusieurs chèques de tireurs différents.
N'OUBLIEZ PAS D'EXPEDIER LES PHOTOS DEMANDEES pour tout nouveau badge AU SECRETARIAT DE L'ASSOCIATION AINSI QUE LE(S) CHEQUE(S) SI TEL EST VOTRE REGLEMENT

Adresse postale : **APLP – Véronique JOUANNIC**
Villoudry
73260 AIGUEBLANCHE
Adresse courriel : **aplp3@wanadoo.fr**

Repérez chèques et photos (pour nouveau badge) en indiquant pour chacun : nom/prénom/numéro de commande

3-COMMANDES « PAPIER »

(pour commandes par « Internet, voir paragraphe 2)

3.1-Cotisations et cartes sportives :

Remplissez le formulaire d'inscription joint à cet envoi.

Validez les données de l'adhérent : si nécessaire, corrigez vos données personnelles ainsi que celles de vos ayants droit.

Commandez adhésion et cartes sportives :

1. Cochez chaque ayant droit pour lequel vous demandez une carte sportive.
2. Cochez chaque ayant droit pour lequel vous demandez la suppression.
3. Pour corriger le nom d'un ayant-droit, modifiez le sur la ligne du dit ayant-droit.
4. Calculez le montant de votre règlement (30 € + 16 € par carte sportive).

3.2-Commande de Forfaits.

Etablir un bon de commande par adresse de livraison et par paiement

1. Forfaits journées week-end (vendredis, samedis, dimanches et lundis)

Indiquez le nombre de forfaits 'journées week-end, déterminez le montant des frais d'expédition et reportez le sur le bordereau de commande.

2. Forfaits saison

Tenez compte de la date butoir du 27/11/2010 pour la commande des forfaits saison.

Pour chaque ayant-droit indiquez :

- Nom / Prénom	- le Domaine : PKI ou PLI
- l'âge au 11/12/2010	- l'option badge

Déterminer le prix du forfait dans la grille tarifaire à partir des paramètres indiqués et reportez le sur le bordereau de commande.

3.3-Finalisez vos commandes « papier ».

Si vous souhaitez être livré à une adresse différente de celle de la fiche adhérent, remplir le cadre « Adresse de livraison »du bon de commande.

Choisissez votre mode de paiement :

- Par chèque : Etablir un chèque ou plusieurs chèques par bon de commande
- Par CB : indiquez les références de la carte bancaire (numéro, date de validité, cryptogramme)

Adressez vos bordereaux de commande avec photo(s)si besoin, règlement(s) au secrétariat de l'Association : **APLP – Véronique JOUANNIC**
Villoudry - 73260 AIGUEBLANCHE

Pour un nouveau badge, repérez les photos (nom et prénom au verso)

Toute commande incomplète ne pourra être traitée et sera renvoyée à l'adresse de livraison.

Après traitement des formulaires par le secrétariat de l'APLP, vos données d'identification seront transmises à la SAP.

Quelque soit le type de forfait commandé, prenez en compte un délai suffisant pour le traitement et l'expédition du titre. Il faut compter un délai de 48 heures ouvrées (délai APLP) pour l'expédition des forfaits journées et un délai de 15 jours (délai SAP) pour le traitement et l'acheminement d'un forfait saison.

4 - TRAITEMENT DE VOTRE COMMANDE

Après validation du paiement de votre commande :

- Le reçu de paiement de la cotisation et les cartes sportives vous seront adressés en retour par courrier postal à l'adresse de l'adhérent . N'OMETTEZ PAS DE COLLER VOS PHOTOS SUR VOS CARTES SPORTIVES DÈS RÉCEPTION DE CES DERNIÈRES.
- Les forfaits « journée week-end » vous seront adressés sous 48 heures ouvrées à l'adresse de livraison à compter du 01 décembre 2010.
- La commande de forfait(s) saison sera établie par l'APLP, la SAP produira les titres et les adressera à l'APLP qui vous les transmettra. Aucun point de retrait de forfaits.

Vous avez la possibilité de suivre l'avancement de votre commande en utilisant l'option **« Consultez vos commandes »** du menu « ACCES ADHERENTS/GERER VOS COMMANDES » sur le site www.aplp.fr

5 - RECOMMANDATIONS

- Respectez bien les délais de traitement et d'acheminement des forfaits.
- Penser à avoir sur vous la carte sportive lorsque vous êtes sur les pistes (contrôles éventuels et Assurance Ski)
- Chaque porteur ne doit avoir sur lui qu'un seul titre de transport (saison ou journée en WE).
- Pour faciliter la communication ultérieure, merci de déclarer « @aplp.fr » avec l'état « domaine autorisé » dans le filtre « anti-spam » de votre messagerie, afin d'éviter le rejet des messages électroniques en provenance de l'APLP. Vérifiez vos adresses courriel et vos messageries, pour 10% d'entre vous les messages que nous émettons nous reviennent pour causes d'adresse inconnue, de quota dépassé, de délai d'inactivité, …Si nous avons rencontré un problème avec votre adresse courriel, elle est préfixée « ERROR » sur la fiche de ré-inscription.
- Pour les catégories d'âge « moins de 6 ans » et les « 72 ans et plus » les forfaits peuvent être pris sur place aux caisses SAP
- Forfaits journées en week-end (vendredis, samedis, dimanches et lundis)

Quelques rappels :

✔ Les titres, édités sur support mains libres non consigné, sont anonymes et peuvent être utilisés tout au long de la saison de ski par n'importe quel membre de la famille ou relation proche.

✔ Pour commander et être couvert par l'assurance, il faut être titulaire de la carte sportive.

✔ Pour éviter toute surprise dans l'acheminement postal, un délai de 15 jours avant le premier jour de ski est souhaitable.